

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 371

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
M. Verny et M. Fayssat

à l'amendement n° 96 de M. Bernhardt

APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS

Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« L'audit inclut une évaluation des engagements environnementaux. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à intégrer l'impact environnemental dans l'analyse préalable.